

Notification 2023/003

24 janvier 2023

NOTIFICATION AUX PARTIES

PROCESSUS D'EXPRESSION D'INTÉRÊT DU FEM-8 PERTINENT POUR LES PRIORITÉS DE LA CMS

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a le plaisir d'attirer l'attention des Parties sur le processus de participation aux 11 programmes intégrés de la huitième reconstitution du Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM-8, juillet 2022 à juin 2026) en vue de mettre en œuvre les priorités de la CMS.

Comme indiqué dans la [Notification 2022/005](#) de la CMS, la programmation du FEM-8 comprend de nombreux domaines pertinents pour les Parties afin de réaliser leurs engagements au titre de la CMS.

Les [points focaux nationaux de la CMS](#) sont encouragés à coopérer avec leurs homologues du [FEM](#) afin de s'assurer que leurs allocations STAR financent des projets et des initiatives qui visent à préserver les espèces sauvages migratrices et leurs habitats, et à les exploiter de manière durable.

Suite à l'approbation des agences sélectionnées pour diriger les Programmes Intégrés (IP) du FEM-8 par la 63^{ème} réunion du Conseil du FEM (28 novembre - 02 décembre 2022) par le biais de la [Décision 33/2022](#), le Secrétariat du FEM a publié un [Appel à Manifestation d'Intérêt \(EOI\)](#) à tous les pays par le biais des Points Focaux Opérationnels du FEM.

L'appel était accompagné d'un modèle contenant des instructions détaillées pour le remplir, y compris les conditions d'éligibilité, les détails pour démontrer l'engagement envers les objectifs au niveau du programme, et le potentiel pour de multiples avantages environnementaux mondiaux.

La date limite de soumission des manifestations d'intérêt au Secrétariat du FEM est le **17 février 2023**.

L'IP conservation de la faune sauvage pour le développement (WCD) est d'une pertinence particulière pour la CMS, abordant l'exploitation et le commerce illégaux et non durables de la faune sauvage à des fins domestiques et pour le commerce international, ainsi que la connectivité écologique et la santé de la faune sauvage. L'IP WCD est dirigé par la Banque mondiale qui a invité la CMS à être un membre du Comité directeur de l'IP WCD pour soutenir la coordination de l'IP.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>

Le Secrétariat de la CMS souhaite attirer votre attention sur les **sessions d'orientation** pour le processus de manifestations d'intérêt pour participer à l'IP WCD que la Banque mondiale organise les **26 et 31 janvier 2023**. Les détails sur les sessions et comment s'inscrire peuvent être trouvés sur le lien suivant : <https://www.worldbank.org/en/events/2023/01/26/guidance-session-on-the-expression-of-interest-process>. Des informations supplémentaires sur l'IP WCD figurent dans le dépliant en **Annexe** de la présente notification.

Les programmes intégrés (PI) du FEM-8, ainsi que les domaines d'intervention, fournissent des points d'entrée multiples pour la mise en œuvre de nombreux mandats de la CMS.

Il convient de noter que les objectifs et les interventions clés des IP suivants sont conformes aux priorités de la CMS :

IP Conservation de la faune sauvage pour le développement :

- Endiguer le braconnage, perturber le trafic et réduire la demande d'espèces sauvages illégales, non durables et à haut risque zoonotique dans et entre les pays.
- Le maintien et la restauration de la connectivité des populations d'espèces sauvages et des paysages par la création de valeur à partir des espèces sauvages et de leurs habitats, qui réduiront la perte de biodiversité et amélioreront le bien-être humain.

IP Écologisation des transports, des infrastructures et du développement :

- Arrêter et atténuer la fragmentation croissante des habitats et la perte de connectivité dues au développement des infrastructures, en évitant d'installer des infrastructures dans des écosystèmes essentiels ; maintenir les flux / la connectivité pour le transport fluvial ; et entretenir ou améliorer les passages à faune ou toute autre infrastructure naturelle afin d'accroître la connectivité et faciliter le déplacement des animaux.

IP Amazonie, Congo, et biomes forestiers essentiels :

- Amélioration de la connectivité des ressources forestières, dulçaquicoles et aquatiques dans chaque biome aux échelons national, infranational et transfrontalier, qui bénéficie également aux espèces résidentes et migratrices.

IP Restauration des écosystèmes:

- Méthodes de restauration des écosystèmes dégradés, axées sur des types d'écosystèmes sélectionnés selon divers critères, dont la connectivité des habitats et des espèces.

IP Urbanisation durable :

- Intégration de la nature dans le développement urbain et l'aménagement régional en vue de la laisser s'installer dans les villes.

IP "Îles bleues et vertes" :

- Développer la planification de l'utilisation des sols et des zones côtières pour soutenir la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes essentiels, la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers et la gestion durable de la pêche.

IP Systèmes alimentaires:

- Réduire l'impact du bétail sur l'environnement et sa contribution à la propagation des zoonoses et soutenir la production de sources de protéines alternatives.
- S'appuyer sur les pratiques de l'agriculture durable et réduire l'utilisation de produits chimiques, notamment dans l'agriculture sous la forme de pesticides, qui ont de graves répercussions sur la biodiversité et entraînent un déclin important des espèces.

IP Solutions circulaires à la pollution plastique:

- Réduire l'entrée des déchets plastiques dans l'environnement afin de contribuer à préserver la santé des écosystèmes et des espèces touchées par l'enchevêtrement et l'ingestion.

IP Accélérateur Net-Zéro Nature-Positive :

- Soutenir une décarbonisation effective du système énergétique grâce, entre autres, à une expansion des énergies renouvelables durables.
- Préserver et renforcer les puits de carbone dans les écosystèmes naturels, y compris les forêts et les systèmes agroforestiers avec de grands stocks de carbone tels que les tourbières qui sont cruciales pour de nombreuses espèces migratrices, y compris les dugongs et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Le Secrétariat de la CMS est prêt à conseiller et à soutenir les Parties de la CMS, le cas échéant, dans le processus de participation à ces IPs. Le Secrétariat est également en contact avec les agences du FEM pour établir des collaborations dans la mise en œuvre des orientations de programmation du FEM-8.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Laura Cerasi, Responsable de la collecte de fonds et des partenariats, Secrétariat de la CMS, Courriel : laura.cerasi@un.org.



Programme Intégré de Conservation de la Faune Sauvage pour le Développement

La conservation de la faune sauvage pour le développement (ou WCD selon son acronyme en anglais) est l'un des 11 programmes intégrés (ou IP selon son acronyme en anglais) pour lesquels le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) fournira un financement dans le cadre de FEM-8. Le WCD IP s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre du Global Wildlife Program. Il vise à préserver la faune et les habitats terrestres, d'eau douce et marins en s'attaquant aux causes de la disparition des espèces et en veillant à ce que les pays et les communautés bénéficient de ces atouts naturels. **La Banque Mondiale** est l'agence chef de file de la WCD IP, responsable de la coordination générale.

La WCD IP vise à soutenir les priorités nationales en matière de conservation et de gestion de la faune sauvage par le biais de quatre composantes: (1) la coexistence entre l'Homme et la faune sauvage; (2) le commerce illégal et à haut risque de la faune sauvage; (3) la faune sauvage pour la prospérité; et (4) la coordination, la connaissance et l'apprentissage. Le programme comprendra des projets nationaux et un projet de coordination mondiale qui facilitera la coordination des projets, l'échange de connaissances, l'apprentissage, l'assistance technique, le suivi, l'évaluation et les rapports d'impact.

Participation des pays au programme

Tout pays bénéficiant d'un financement du FEM peut exprimer son intérêt à participer au WCD IP. Les pays intéressés s'adresseront à leur antenne nationale pour les opérations du FEM et à l'Agence du FEM de leur choix pour soumettre des manifestations d'intérêt (MI).

Le **16 janvier 2023** au plus tard, le Secrétariat du FEM lancera un appel à **manifestation d'intérêt** aux pays par l'intermédiaire de leurs antennes opérationnelles. Dans le cadre de cet appel, le Secrétariat du FEM fournira aux pays intéressés un modèle de manifestation d'intérêt à remplir, qui comprendra les critères d'éligibilité, la démonstration de l'engagement envers l'objectif de la WCD IP et la possibilité de générer de multiples avantages et co-bénéfices environnementaux mondiaux. Une seule manifestation d'intérêt pour la WCD IP est autorisée par pays. L'entrée se fait par le biais de projets nationaux; les projets régionaux ne peuvent être financés par le biais du WCD IP.

Les principaux points d'entrée pour le IP comprennent la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages, les conflits entre l'homme et la faune, la surexploitation des espèces sauvages et l'absence de bénéfices pour la conservation et les moyens de subsistance provenant des économies basées sur les espèces sauvages. Les projets peuvent inclure des interventions visant à réduire le risque potentiel de propagation de zoonoses.

La date limite de soumission des manifestations d'intérêt est le 17 février 2023. Toutes les manifestations d'intérêt soumises seront évaluées en fonction des critères établis pour la WCD IP, de la possibilité de faire progresser la transformation du système et du positionnement stratégique du pays par rapport au programme de la WCD IP. Les résultats du processus de sélection des pays et les délais confirmés pour la soumission des WCD IP au Conseil du FEM seront communiqués en **mars 2023**.

Financement

Les projets participants seront financés par les **ressources STAR approuvées** par les pays et par **une prime de contrepartie**. Les pays décideront du montant exact du financement STAR à allouer. Pour chaque tranche de 3 USD de financement STAR, le FEM fournira une incitation supplémentaire de 1 USD.

Contact pour plus d'informations

Inela Weeks, Equipe de coordination du GWP, Banque mondiale: iweeks@worldbank.org ou gwp-info@worldbank.org